

Estimation du coût d'un contrat de professionnalisation

Sous réserve de modifications légales : pour plus de précisions, consulter votre centre comptable

Contrat 35 h/hebdo

80 % SMIC - 21-25 ans ans

455 h de formation

09/09/2011 09:33

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Exemple : sur 1 an

Technicien en Exploitation Laitière ou porcine

34 semaines en exploitation

13 semaines en centre de formation

5 semaines de congés payés

EMPLOYEUR	Euros	SALARIE	Euros
1-DEPENSES		SALAIRE NET annuel à percevoir par le salarié	
11-Salaire brut annuel 151.6 x 9 x 0,80 x12	13 098,24	Salaire brut	13 098,24
12-Charges sociales		Charges sociales 22,78 %	2 983,78
Salaire brut x 0,43	5 692,50		
Réduction charges patronales	-3 680,61		
13-Prise en charge de la formation et restauration*	4 618,25		
TOTAL 11+12+13	19 728,38	TOTAL	10 114,46
2-RECETTES		Salaire net moyen mensuel	842,87
Aide à la formation FAFSEA=	5 460,00		
Aide à la fonction tutorale** jusqu'à	1 380,00		
Aide pôle emploi décret 2011-523*** jusqu'à	1 571,79		
3-COUT EFFECTIF 1-2	11 316,59		
4-COUT Horaire	9,51		

NB: Les calculs, qui ne tiennent pas compte du 13^{ème} mois, ont été réalisés sur la base du SMIC. Il va de soi que chaque fois que le SMIC sera modifié, le calcul du salaire devra être modifié.

Il en est de même pour les changements de taux des cotisations sociales.

* Facturation de l'hébergement en sus 5 € le diner et 4,00 € la nuit (y compris le petit déjeuner) (tarifs 2010 - 2011)

**des missions de tutorat ou de formation de tuteur peuvent éventuellement être financées (voir site du fafsea)

*** Contacter votre centre comptable pour plus de précision sur le montant de l'aide

Estimation du coût d'un contrat de professionnalisation

Sous réserve de modifications légales : pour plus de précisions, consulter votre centre comptable

Contrat 35 h/hebdo
65 % SMIC - 18-21 ans
455 h de formation

09/09/2011 09:35

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION Exemple : sur 1 an
Technicien en Exploitation Laitière ou Porcine
 34 semaines en exploitation
 13 semaines en centre de formation
 5 semaines de congés payés

EMPLOYEUR	Euros	SALARIE	Euros
1-DEPENSES		SALAIRE NET annuel à percevoir par le salarié	
11-Salaire brut annuel 151.6 x 9 x 0,65 x12	10 642,32	Salaire brut	10642,32
12-Charges sociales		Charges sociales 22,78 %	2424,32
Salaire brut x 0,43	4 625,15		
Réduction charges patronales	-2 990,49		
13-Prise en charge de la formation et restauration*	4 618,25		
TOTAL 11+12+13	16 895,23	TOTAL	8218,00
2-RECETTES		Salaire net moyen mensuel	684,83
Aide à la formation FAFSEA=	5 460,00		
Aide à la fonction tutorale** jusqu'à	1 380,00		
Aide pôle emploi décret 2011-523*** jusqu'à	1 277,08		
3-COUT EFFECTIF 1-2	8 778,15		
4-COUT Horaire	7,38		

NB: Les calculs, qui ne tiennent pas compte du 13^{ème} mois, ont été réalisés sur la base du SMIC. Il va de soi que chaque fois que le SMIC sera modifié, le calcul du salaire devra être modifié.

Il en est de même pour les changements de taux des cotisations sociales.

* Facturation de l'hébergement en sus 5 € le diner et 4,00 € la nuit (y compris le petit déjeuner) (tarifs 2010 - 2011)

**des missions de tutorat ou de formation de tuteur peuvent éventuellement être financées (voir site du fafsea)

*** Contacter votre centre comptable pour plus de précision sur le montant de l'aide